



COMMUNIQUÉ

RAPPORT CATTELOT sur la forêt et la filière bois

Les Communes forestières à l'unisson

17 SEPTEMBRE 2020

La Fédération nationale des Communes forestières a exprimé sa satisfaction à la suite de la publication du rapport de la députée Anne-Laure Cattelot: « *c'est un rapport qui a la force d'une grande réforme, qui porte une vision pour toute notre filière. La Députée a su consulter tous les acteurs, le résultat est à la hauteur. Souhaitons que l'État passe maintenant aux actes* ». Extraits.

1 | RELOCALISATION, VALORISATION ET RELANCE

Dans le cadre de leurs [politiques forestières territoriales](#) (100 constructions publiques en bois local), de leur [Manifeste](#) ou plus récemment de leurs [propositions au Plan de relance](#), les Communes forestières s'appuient sur **le levier du bois local et de la commande publique** mis en œuvre par des entreprises françaises dans les territoires.

Cet objectif est partagé dans le rapport qui propose de **tripler la construction bois d'ici 2050 et de réduire les importations**. « Cette recommandation répond aux objectifs de la transition écologique et consolide un secteur économique stratégique de notre pays, notamment dans les territoires ».

2 | UNE NOUVELLE GOUVERNANCE TERRITORIALE

Le rapport Cattelot appelle à donner une nouvelle place aux collectivités dans la gouvernance de la politique forestière, avec le Plan Local Forestier. Les élus, aménageurs du territoire sont reconnus comme médiateurs d'une démocratie de proximité pour piloter les démarches forestières territoriales.

La députée propose la mise en œuvre de Plans locaux Forestiers tels que proposés dans le Manifeste des Communes forestières. « Le secteur forêt bois est intégré pleinement dans l'aménagement du territoire ; les habitants et les citoyens sont associés aux choix et aux décisions de gestion, sous la coordination des élus dans l'intérêt général ».

3 | STRUCTURER, RÉCONCILIER, PARTAGER

Les Communes forestières appelaient à la création d'une administration forestière nationale pour toutes les forêts françaises. Le Rapport Cattelot préconise la création d'une agence nationale des forêts. De cette cohérence, les réponses aux changements climatiques, à l'adaptation des forêts, la gestion des crises et la prévention des risques, pourront être relevées ensemble, dans toutes les régions, car aucune n'est épargnée. Pour les Communes forestières, cette Agence nationale est indissociable d'une **présence territoriale continue sur le terrain**.

4 | RESPONSABILISER, TRANSMETTRE, ÉDUIQUER

Anne-Laure Cattelot lance un appel pour permettre à chaque élève d'expérimenter la classe en forêt. La députée cite le projet porté par les Communes forestières **« Aires forestières éducatives - dans 1 000 communes forestières, la forêt fait école »**. Ces outils pédagogiques veulent aller plus loin que le simple cadre de l'information aux enfants : **les élèves s'impliquent concrètement dans la gestion forestière sur la durée.** Non seulement, ils sont responsabilisés à la gestion durable, mais ils appréhendent aussi toute une chaîne, de l'écosystème forestier d'un territoire à la filière bois locale, du lien forêt-métiers-produits à l'approche multifonctionnelle de la forêt.

À l'État désormais de prendre ce rapport à cœur et d'agir pour une politique forestière nationale à la hauteur des enjeux qu'elle porte.

« Les forêts ne peuvent plus attendre, les femmes et les hommes de la filière ont des attentes très fortes. Ce rapport donne une longue vue sur le futur. Au gouvernement de s'en saisir et de regarder, avec nous, dans la même direction ».